

GROUPE CLAUDE FOURNIS AUTOMOBILES EN ABREGE "G.C.F.A."

Société à responsabilité limitée au capital de 750.960 €

Siège social : 120, Chemin de la Houblonnière 14100 LES MONCEAUX

391 200 185 RCS Lisieux

Ci-après « la Société »

PROCES-VERBAL DU GERANT

EN DATE DU 12 JUIN 2025

Le 12 juin 2025,

Madame Corinne Fournis, Gérante de la Société,

Après avoir rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 avril 2025 a décidé une réduction de capital d'un montant de 676.480 € pour le ramener de 1.427.440 € à 750.960 € par annulation des 8.456 parts sociales de 80 € de valeur nominale, numérotées de 9.386 à 17.841, dont Madame Catherine Gauthier, née Beaufiles, s'est vue reconnaître la propriété aux termes d'un acte reçu par Me Thibaut Bunetel, Notaire, en date du 29 avril 2025, à la valeur réelle arrondie de 685,88 € par part sociale (valeur réelle non arrondie de 685,88431 €),

Constate :

- Que plus d'un mois s'est écoulé depuis le dépôt au greffe du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2025 ayant décidé la réduction du capital de la Société et qu'aucune opposition n'a été effectuée, dans le délai légal, par un créancier dont la créance aurait été antérieure à ce dépôt,
- Que la réduction de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2025, est devenue définitive de même que la modification des statuts décidée par ladite assemblée,
- Qu'en conséquence, le capital social de la société est désormais fixé à 750.960 € divisé en 9.387 parts sociales égales, d'une valeur nominale de 80 €, numérotées de 1 à 9.387.

Il a donc été procédé à l'annulation des 8.456 parts sociales numérotées de 9.386 à 17.841, conformément aux résolutions décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 avril 2025.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Gérante.

Madame Corinne FOURNIS

Gérante

